

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033F1011

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Date de 1^{ère} mise (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation en circulation FV-133-DS (F) 17/11/2020 26/02/2019

> Marque Désignation commerciale

PEUGEOT 3008

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie international

VF3MJEHZRKS114809 M1 VP

Type/CNIT Énergie

M10PGTVP071E387

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

152920

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE:

Genre

GO

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

21/10/2025

25057577

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas

dans les limites prescrites par les exigences AVD

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté

AVG AVD

5.3.2.a.2. AMORTISSEURS : Amortisseur mal fixé ARD, ARG

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0215 P0562 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la

Défaillances mineures :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante ARD, ARG

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

2.7.1.a.1. RIPAGE: Ripage excessif

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVD

6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches

détériorées AVD. ARG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai

2018: 31/10/2023: 113064 km

<u>autosécurité</u>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G n Ripage (-8 à +8 m/km): +13.5 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 4 % 25 %

Forces verticales: 1033 daN 639 daN

Frein de service

Forces de freinage : 400 daN 395 daN 239 daN 213 daN Déséquilibre (<20%) : 2 %

Forces de freinage (efficacité): 400 daN 395 daN 239 daN 213 daN Taux d'efficacité global (≥58 %): 74 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-1.0 % +0.7 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -2.1 % +0.5 %